

Votants : 92
Convocation du Conseil de Communauté :
le 16 novembre 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 novembre 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 26 novembre 2012

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE– SIGNATURE D'UN AVENANT N1 A LA C ONVENTION ADHESION PROJET "COEUR DE BOURG" ECHIRE ET L'EPF DE POITOU-CHARENTES

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Daniel DULLIN, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Michel GENDREAU, Jacques GUILLOTEAU, Anita JAGOUEX, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Pascal DUFORESTEL à Alain PIVETEAU, Dominique VALLEE à Olivier MARIE, Brigitte COMPETISSA à Philippe REY, Gilbert GOLAZ à Marie-Christelle BOUCHERY, Alain BAUDIN à Sylvette RIMBAUD, Pilar BAUDIN à Jean-Louis SIMON, Georges BERDOLET à Danielle NICORA, Annie COUTUREAU à Jacques TAPIN, Annick DEFAYE à Michel GENDREAU, Jean-Pierre GAILLARD à Chantal BARRE, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Nicole IZORE à Gérard ZABATTA, Anne LABBE à Josiane METAYER, Patrice LAPLACE à Françoise TALBOT, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Nicolas MARJAULT à Julie BIRET, Germain MEHL à Gilbert BARANGER, Franck MICHEL à Nathalie SEGUIN, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Frédéric PASTOR à Jacques GUILLOTEAU, Christophe POIRIER à Denis THOMMEROT, Claire RICHECOEUR à Monique SAGOT, Jean-Claude SUREAU à Patrick DELAUNAY

Titulaires absents suppléés :

Alain SAUVIAC par Daniel DULLIN

Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Dominique BOUTIN-GARCIA, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Pascal DUFORESTEL, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gilbert GOLAZ, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Jean-Pierre GAILLARD, Christian GRELIER, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Franck MICHEL, Delphine PAGE, Frédéric PASTOR, Christophe POIRIER, Claire RICHECOEUR, Jean-Claude SUREAU

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 26 NOVEMBRE 2012

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – SIGNATURE D'UN AVENANT N1 A LA CONVENTION ADHESION PROJET "COEUR DE BOURG" ECHIRE ET L'EPF DE POITOU-CHARENTES

Monsieur **René MATHE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

La Communauté d'Agglomération de Niort et l'Etablissement Public Foncier Poitou-Charentes (EPF-PC) ont conclu une convention cadre le 2 mars 2010 modifiée par avenant par le conseil communautaire le 22 octobre 2012 qui vise à conduire une politique foncière sur le territoire communautaire afin d'assurer la mise en œuvre de la politique communautaire dans le domaine de l'habitat.

En application de cette convention cadre, une convention d'adhésion – projet « Cœur de ville » a été signée le 14 octobre 2010 entre la commune d'Echiré, la Communauté d'Agglomération de Niort et l'EPF – PC pour une durée de 5 ans maximum. Elle définit les modalités techniques et financières d'intervention de chaque partie pour la réalisation d'études, l'acquisition et la gestion des bâtiments et terrain concernés par ce projet.

Depuis sa signature, l'objet de la convention d'adhésion-projet a évolué, du fait de déprogrammations et de mutations foncières stratégiques à venir, telles que mentionnées dans la convention annexée.

Par conséquent, l'objet de la convention d'adhésion-projet doit s'adapter au contexte, l'engagement financier de l'EPF PC doit être modifié en conséquence et le terme de la première phase de la convention être ajusté au déroulement dans le temps des opérations.

C'est pourquoi, il vous est proposé de modifier par avenant n°1 la convention d'adhésion-projet soit passé afin d'adapter son contenu aux évolutions du projet de centre-ville.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n°1 à la convention adhésion-projet « Cœur de ville » Echiré ci-joint,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à le signer.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 92
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

René MATHE

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20121126-C07-11-2012-DE
Date de télétransmission : 30/11/2012
Date de réception préfecture : 30/11/2012